



# Rambouillet *infos*

Magazine de la ville de Rambouillet

## Vive la rentrée !

À vos agendas

p.4

### Reportage

La Lanterne, un lieu de vie !

p.19

### Coup de projecteur

Les travaux d'été dans les écoles

p.26

### Dans ma ville

Modernisation de l'éclairage public

**AUTOMNE**

**2022**

n°324



La Lanterne p.4-7



Saint-Lubin p.13-15



Festival Italie p.18



Éclairage public p.24-25

Directrice de la publication : Véronique Matillon • Directrice adjointe de la publication : Stéphanie Brivady • Directrice de la communication : Adeline Hebert • Rédaction : Karine Flogeac • Maquette & réalisation : Florian Poulain • Impression (sur papier recyclé, pelliculage de la couverture écoresponsable) : imprimerie Morault • Crédits photos : services municipaux, Stéphanie Brivady, Henri Perrot • Rambouillet Infos est disponible pour les non-voyants : Bibliothèque sonore 01 34 83 13 60 - 78@advbs.fr - www.bs-rambouillet.fr

Si vous rencontrez un problème de distribution, contactez : service communication, 2 place de la Libération - 78120 Rambouillet - 01 75 03 41 30 - rambouilletinfos@rambouillet.fr

# Sommaire

**p.4-7**

## REPORTAGE

*Lieu emblématique de la ville, le pôle culturel La Lanterne abrite une médiathèque, un pôle spectacle vivant avec deux salles, des lieux d'exposition, deux jardins et un bistrot. C'est un espace de vie où chacun peut entrer librement pour enrichir ses connaissances, partager des activités et s'ouvrir au monde. Pour en savoir plus, nous sommes allés à la rencontre de Solen et Orane qui codirigent La Lanterne depuis le début de l'année.*

**p.8-11**

## COUP DE PROJECTEUR

*Après la trêve estivale qui a permis à la ville de mener des travaux de rénovation au sein de ses écoles, voici venu le temps de la rentrée pour nos écoliers ! L'occasion de vous présenter les valeurs et les objectifs du projet éducatif 2021-2024.*

**p.12-18**

## UNE VILLE QUI S'ANIME !

*Avec les Journées européennes du patrimoine (16-18 septembre), la traditionnelle Saint-Lubin (1<sup>er</sup> octobre), la Biennale de sculpture et peinture animalières (1<sup>er</sup>-16 octobre), la semaine bleue (3-14 octobre) et le Festival Italie qui débutera avec l'exposition Letizia Battaglia (8-26 novembre), la rentrée sera intense !*

**p.19-21**

## UNE VILLE CITOYENNE

*Depuis 2020, le Budget participatif d'un montant de 200 000 € permet aux Rambolitaïns de proposer des projets qui répondent à leurs besoins et attentes. Pour sa 3<sup>e</sup> édition, la municipalité en fait évoluer les modalités. Une réunion d'information est prévue le 30 septembre pour un lancement le 1<sup>er</sup> octobre.*

**p.22-27**

## DANS MA VILLE

*Deux projets importants pour la ville en cette rentrée : l'extension de la limitation à 30 km/h en centre-ville pour une circulation apaisée et cohérente et la modernisation de l'éclairage public pour répondre aux enjeux d'économie énergétique, environnementaux et de sécurité.*



La rentrée est toujours un moment fatidique que beaucoup rêverait de pouvoir repousser encore de quelques jours pour un dernier bronzage ou un dernier instant en famille. Mais il faut aussi voir la rentrée comme une nouvelle page qui s'offre à chacun de nous. Une nouvelle page que l'on espère positive, remplie d'espoir et de projets.

Alors je vous souhaite à tous une belle rentrée professionnelle comme scolaire. Pour ceux qui n'ont pas eu cette chance de partir en vacances, j'espère que les nombreuses activités à Rambouillet vous auront plu, du mapping à la Poésie dans la ville.

La ville de Rambouillet est bien déterminée à vous accompagner dans votre bien-être et à rendre votre quotidien encore meilleur pour que vous vous sentiez toujours plus heureux de vivre en tant que Rambolitains et Rambolitaines.

Sachez que je reste, avec mon équipe, à votre entière disposition. Nous sommes à votre service.

De très belles choses vous attendent à Rambouillet.

**Véronique Matillon**  
Maire de Rambouillet

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



Solen Coléou et Orane Senly



# La Lanterne,

## UN LIEU DE VIE POUR TOUS !

*Un pôle culturel est un lieu où chacun peut enrichir ses connaissances, partager des activités et s'ouvrir au monde. À Rambouillet, la particularité de La Lanterne est d'être un pôle culturel qui rassemble une médiathèque, deux salles de spectacle, des lieux d'exposition, deux jardins et un bistrot. Inauguré en 2016 et situé en plein cœur de la ville, le bâtiment est entièrement géré par la ville. Rencontre avec Orane Senly et Solen Coléou qui en sont les codirectrices.*

### Quelles sont les missions de La Lanterne ?

Le rôle du pôle culturel est bien défini. Il a une double casquette : une médiathèque qui, déjà existante, a été réhabilitée, et une partie qui a été adjointe à la médiathèque destinée au **spectacle vivant**.

La mission principale de la médiathèque est de **promouvoir la lecture publique dans ses murs** grâce à ses collections (80 825 documents « physiques », 860 livres numériques et 4 sites de ressources en ligne) et aux animations tous publics, **et plus largement sur le territoire** par le biais d'actions hors les murs et par des actions avec les différents partenaires du territoire. Cela passe également par la gestion des boîtes à livres installées dans la ville.

Le pôle spectacle vivant, quant à lui, propose une **programmation culturelle variée** pour tous les publics avec des **événements d'envergure** et des **spectacles**. Les deux structures proposent des actions en lien avec des projets communs.

**L'accueil et la médiation sont des missions primordiales** pour La Lanterne. Elle propose régulièrement des **expositions** dans la salle Doisneau, le Foyer bas ou au sein de la médiathèque et **reçoit toute l'année le public scolaire** (186 classes accueillies en 2021-2022 soit 4 578 élèves).

« Nous avons aussi la chance d'avoir un **Bistrot**. C'est sans doute **le lieu qui symbolise le mieux l'unicité du pôle culturel**. Partagé par les visiteurs de la médiathèque ou des expositions et les spectateurs, il est un lieu de **rencontre** et d'**échanges** ».

Enfin, pour les beaux jours, le pôle culturel propose l'**accès à ses deux jardins** dans lesquels les visiteurs peuvent travailler, se détendre, flâner, boire un verre, échanger avec d'autres...

Les missions de la Lanterne peuvent vraiment prendre des formes différentes !

### le **saviez** VOUS ?



Le nom « La Lanterne » fait référence au volume opalescent situé au-dessus de la grande salle de spectacles. Il a été décidé, après une procédure de consultation auprès de la population, de baptiser ainsi les deux bâtiments (nouveau pôle spectacles et ancienne médiathèque Florian).



## La Lanterne est désormais codirigée, pourquoi ?

La Lanterne, c'est 4 995 m<sup>2</sup> pour le pôle spectacle et 1 530 m<sup>2</sup> pour la médiathèque, une trentaine agents répartis équitablement sur les deux structures et de multiples actions. Pour **renforcer l'unité de ce lieu emblématique de la ville**, il était naturel d'y mettre à sa tête une codirection. Elle a pris la forme d'une **codirection féminine** avec l'arrivée de Solen en novembre 2021 et d'Orane en janvier 2022.

La codirection a pour objectif d'**équilibrer les deux missions principales du pôle**. C'est la raison pour laquelle, si chacune des codirectrices a son propre cœur de métier - le spectacle pour Orane et la lecture publique pour Solen - elles ont également une connaissance du métier de l'autre. Elles ont mené des actions pluridisciplinaires dans leurs postes précédents. En effet, Orane a été directrice des affaires culturelles et Solen bénéficie d'expériences dans le monde de la musique et du théâtre. Pour autant, chacune a ses propres missions et n'interfère pas dans la gestion de l'autre. **Les liens se font sur les temps forts des deux entités et les actions globales.**

Ce mode de gouvernance s'expérimente de plus en plus fréquemment dans la direction d'équipements culturels de taille importante et montre son **efficacité** au quotidien. Son intérêt réside aussi dans la **continuité** des actions et prises de décision, même en l'absence de l'une des codirectrices.

La mise en place de la codirection a nécessité de **redéfinir l'organisation de l'équipe** et de travailler sur l'organigramme de la structure. Ainsi, chacun a une bonne connaissance du fonctionnement et sait de qui il dépend. Le comité de direction constitué des codirectrices et des cadres des différents secteurs se réunit régulièrement. La codirection est elle-même supervisée par un comité de pilotage constitué de la directrice générale en charge de la culture, de l'élue à la culture et des codirectrices. Ce comité arbitre les décisions stratégiques du projet de La Lanterne.

De plus, des groupes de travail (différents corps de métier et grades mélangés) sont créés en fonction des thématiques de travail du pôle culturel (nuit de la lecture, réflexion sur la place du jeu, comment faire vivre la poésie, la scène du bistrot, etc.) pour une **co-construction des projets**.

« Nous avons un même projet et un même objectif. Nous échangeons constamment pour vérifier que l'objectif est bien suivi et que nos actions y répondent. **L'unité de l'équipe est un travail quotidien !** ».

## Quels sont les partenaires de La Lanterne ?

Dans le cadre de la promotion de la culture, **La Lanterne a des partenariats avec tous les établissements scolaires de l'école maternelle jusqu'au lycée et les établissements de la petite enfance**. Elle a d'ailleurs renforcé son offre pour proposer deux types d'actions différentes par classe d'âge.

La Lanterne met également en place des **partenariats avec des acteurs locaux** (Usine à Chapeaux, Conservatoire intercommunal Gabriel Fauré, ...) **pour l'accueil de pratiques culturelles amateurs et de leurs concerts professionnels**. Le travail avec les partenaires est mené en commun par les deux codirectrices.

## Comment se prépare une saison culturelle ?

**La saison culturelle se prépare bien en amont**. Pour chaque nouvelle saison culturelle, l'équipe mène ses réflexions à partir des **missions** et des **valeurs** de La Lanterne. La Lanterne abrite un théâtre de ville pluridisciplinaire qui doit s'adresser à tous les publics.

Ensuite, viennent les **sujets de société** ou les thèmes dont les agents souhaitent s'emparer en fonction de leurs sensibilités et les demandes des élus (pour la saison 2022-2023 : le handicap, la fin de vie, la BD, l'Italie, la petite-enfance, la condition féminine, etc.).

À partir de là, l'équipe prépare la programmation des spectacles, choisit les expositions et organise les temps forts et la promotion de certaines collections de la médiathèque en veillant à garder un **équilibre entre les différentes disciplines** (musique, théâtre, cirque, danse, jeune public).

## Qu'est-ce qui est le plus important pour vous ?

« Nous avons toutes les deux envie de **créer de la vie** dans cet espace culturel. Notre objectif, c'est que tout le monde puisse pousser la porte et avoir envie de rester. **Ce lieu doit être accessible à tous !** ».

L'objectif de La Lanterne est de « **donner envie de culture à tous** ». C'est pourquoi **elle sort aussi de ses murs** pour aller vers ceux qui ne viennent pas, comme elle l'a fait tout l'été dans les squares de la ville.

La volonté de la municipalité étant d'inciter les plus jeunes à (re)venir à La Lanterne, des actions sont programmées tout au long de l'année sur des sujets de société qui les concernent. De plus, **tous les jeunes de moins de 18 ans (domiciliés dans la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires) bénéficient désormais de la gratuité à la médiathèque et d'un tarif « super réduit » pour les spectacles. De 18 à 30 ans, les jeunes ont également accès à des tarifs réduits à la médiathèque et pour les spectacles.**

 *La Lanterne accepte dorénavant les pass+, chèques vacances, chèques culture, chèques lire et paiement par carte bancaire au téléphone.*

**La Lanterne n'attend plus que vous !**

 [www.lanterne.rambouillet.fr](http://www.lanterne.rambouillet.fr)

en 2021-2022



**46 spectacles**  
proposés



pour **71 représentations**



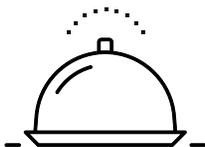
**13 022 billets**  
émis



**8 expositions**



**3 264 usagers de la médiathèque**



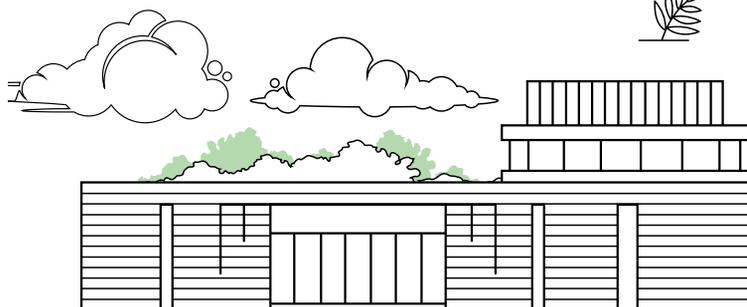
**144 planches (charcuterie/fromage)**  
servies au **Bistrot**  
les soirs de spectacle



**94 marches**



**3 ascenseurs**



# PAR ICI, la rentrée !

Si l'Éducation nationale assure l'enseignement de vos enfants, la ville a la responsabilité des bâtiments et de l'accueil hors temps-scolaire. Après un été consacré aux travaux dans les écoles, la rentrée 2022 s'annonce riche en projets afin d'offrir aux jeunes Rambolituains le meilleur cadre possible à leur épanouissement.

## Plan écoles : plus de 636 000 € engagés cet été !

Comme chaque année, les vacances estivales ont permis de programmer les **travaux d'entretien et de rénovation** nécessaires dans les écoles. Ces travaux, prévus dans le cadre du **Plan écoles** de la ville, ont été réalisés par des entreprises ou par les agents municipaux des pôles patrimoine bâti et espaces verts. Faisons le point.

Des totems en forme de crayons ont été installés près de l'école maternelle de la Louvière afin de signaler aux automobilistes la présence des enfants.

Une initiative que la ville pourrait à l'avenir développer pour les autres écoles



Achèvement  
des travaux d'isolation  
école d'ARBOUVILLE

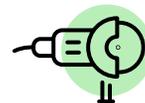


Lancement  
du CLAE et de la restauration  
école CLAIRBOIS



Lancement  
de la rénovation énergétique  
école GAMBETTA

Réfection  
des sanitaires  
maternelle LOUVIERE



Réfection  
des trous dans la cour  
école GAMBETTA

Sécurisation  
du trottoir  
maternelle LOUVIERE

Installation  
d'un abri de jardin  
maternelle LOUVIERE

Remise en peinture  
du préau  
école du VIEIL ORME

Reprise  
des corniches  
école FOCH

Remplacement  
des menuiseries de  
la restauration  
école GAMBETTA

Remise en peinture  
des menuiseries  
du préau et de 4 salles  
école FOCH

Remise en peinture  
et changement d'éclairage du  
couloir du rez-de-chaussée  
école de la PRAIRIE

Mise en place  
d'un système anti-intrusion  
école LA RUCHE





# FoCUS SUR

## École élémentaire d'Arbouville

Les travaux d'**isolation thermique** par l'extérieur du bâtiment sont terminés (menuiseries et stores extérieurs). La toiture terrasse a été également isolée avec la mise en place d'une toiture végétalisée de 830 m<sup>2</sup>.

Cette solution innovante est en accord avec une **démarche d'écoresponsabilité et de développement durable**. Il s'agit du premier projet dans le cadre du plan énergétique prévu par la ville.



Montant des travaux 1 880 706 €  
(684 303 € de subventions).

## Le groupe scolaire Clairbois

Lancement de l'opération de **construction d'un Centre de Loisirs Associé** à l'École Clairbois et **restructuration de la restauration** du groupe scolaire.

Ces travaux ont pour objectifs de construire un bâtiment bien inséré dans son environnement avec une haute performance environnementale énergétique et acoustique et d'optimiser les coûts de maintenance futurs.



Montant des travaux 8 762 098 €  
(3 540 445 € de subventions).

 Retrouvez tous les grands projets ville sur [www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr)

## Du nouveau pour la restauration scolaire !

Le contrat de restauration scolaire a été renouvelé pendant l'été. Il prévoit notamment une **augmentation de l'approvisionnement local** (70 % des approvisionnements issus de circuits courts et 15 % des approvisionnements issus de circuits courts ultra locaux) et la possibilité de choisir un menu « classique » ou un menu alternatif sans viande. Dans le cadre de la loi EGALIM\*, un **menu végétarien** sera également servi à tous les enfants une fois par semaine. De plus, les repas seront composés à 30 % minimum de leur valeur (en €) avec des produits issus de l'agriculture biologique. Et pour **lutter contre le gaspillage alimentaire**, les réservations devront désormais se faire en ligne 15 jours à l'avance sur l'espace famille.

*\* La loi EGALIM votée le 2 octobre 2018 a pour objectifs de rémunérer justement les producteurs ; renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires ; favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.*



# LA JEUNESSE, une priorité !

*L'engagement de la municipalité pour la jeunesse s'exprime à travers l'entretien et la valorisation du patrimoine bâti, mais pas seulement !*

### Des moyens humains

- Plus de 97 agents sont affectés au bon fonctionnement des 16 écoles élémentaires publiques : personnel d'entretien, restauration scolaire et ATSEM ;
- Environ 80 animateurs jeunesse se consacrent à l'accueil périscolaire (temps de restauration, accueils des mercredis et des vacances, centres de vacances) et environ 70 saisonniers ;
- Du personnel municipal est également mis à disposition pour accompagner des projets pédagogiques : bibliothécaires, policiers municipaux (pour des actions de sensibilisation), services techniques et logistique pour la préparation des structures, etc.

### Des moyens techniques et logistiques

Mise à disposition des équipements sportifs et culturels de la ville : gymnases, stades, La Lanterne...

### Des moyens financiers

Sorties pédagogiques, voyages scolaires, subventions pour des projets pédagogiques, etc.



Environ  
**2 300 enfants**



dans nos

**écoles  
publiques**

**90 classes :**



**34** de maternelles

**56** d'élémentaires

Environ  
**1 500 déjeuners**  
cuisinés par jour



**Ouverture**  
de **3 classes**



# LE PROJET éducatif

## Une démarche concertée pour un projet autour de l'enfant

Avec son projet éducatif territorial / plan mercredi (PEDT) de 2018-2021 pour les 0-17 ans, la ville s'était engagée, aux côtés de l'Éducation nationale et des associations pour proposer des objectifs et des actions d'accompagnement à la scolarité, de soutien à la parentalité et des projets culturels ou sportifs. **La municipalité a souhaité renouvelé cet engagement pour les quatre prochaines années.**

## Un PEDT, c'est quoi ?

Le projet éducatif territorial (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un **parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école**. Il organise ainsi, dans le respect des compétences de chaque partenaire, **la complémentarité des temps éducatifs**.

C'est un outil qui permet de travailler avec l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire pour **créer du lien et amener de la cohérence** entre les différents temps et espaces socio-éducatifs. Il permet de définir des **orientations et valeurs éducatives communes** entre les différents professionnels agissant sur l'ensemble de la journée d'un enfant. Il définit le sens des actions mises en place et fixe les orientations et moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. **C'est une démarche évolutive qui met l'enfant au cœur du dispositif.**

Le PEDT se construit dans un cadre partenarial formalisé par une convention. Il est signé par 4 acteurs majeurs : la ville, l'État par l'intermédiaire du préfet, l'Éducation nationale et la CAF.

## Évaluation et renouvellement du PEDT

En amont de la demande de renouvellement du PEDT / plan mercredi, **un travail d'évaluation a été réalisé auprès des différents acteurs de terrain** (ATSEM, animateurs, responsables, enseignants, directeurs d'écoles, etc.). Les résultats ont montré que les actions étaient bien en **adéquation avec les objectifs** du PEDT. Cependant, des axes d'amélioration peuvent être mis en place pour leur évaluation, grâce, notamment à des fiches action.

Le renouvellement du PEDT s'est ensuite structuré autour de réunions d'un comité de pilotage constitué d'élus, de parents d'élèves de la CAF, du SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et de l'inspecteur de l'Inspection académique. Le rôle du comité de pilotage sera de prioriser les orientations annuelles. Un comité de suivi sera en charge de mettre en œuvre les priorités déterminées par le comité de pilotage, il animera le PEDT (communication, valorisation

des actions, dynamisme) et facilitera les liens entre les co-éducateurs. Enfin, il informera et conseillera le comité de pilotage.. **Le PEDT sera présenté au conseil municipal du 29 septembre.**

## Les objectifs du PEDT 2021-2024

L'action municipale, dans le domaine de l'éducation via le PEDT, se construit autour des valeurs telles que **l'égalité des chances, le respect de l'individu, la solidarité et le partage, l'égalité femmes hommes, la citoyenneté, la coéducation, les droits de l'enfant, la démocratie, la tolérance et la laïcité.**

Ces valeurs se déclinent en **neuf objectifs pour lesquels des actions seront proposées :**

- La responsabilisation, la socialisation et la valorisation de l'enfant ;
- L'individualisation ;
- L'orientation, l'information et l'insertion ;
- La prévention de la délinquance et la prévention de la santé ;
- La veille éducative et sociale en renforçant le lien avec les familles et avec l'école ;
- L'enseignement, notamment en soutenant les enfants connaissant des difficultés scolaires ;
- La participation aux temps forts de la ville en offrant une ville accueillante et conviviale pour les enfants, les jeunes et leur famille et en favorisant l'accès aux structures sportives et à la culture ;
- Le vivre ensemble, par exemple en accueillant les enfants en situation de handicap ou en favorisant l'intégration sociale des jeunes et de leur famille ;
- Les devoirs de l'enfant en favorisant son apprentissage de la citoyenneté ou en mettant en place des actions intergénérationnelles.

 [www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr)

le **saviez**  
VOUS ?



Qu'est-ce que le Plan mercredi ?

Le plan mercredi est intégré dans le PEDT, il contribue à la continuité éducative le mercredi et bénéficie de subventionnements particuliers. De plus, dans la mise en place des activités et des projets, il tient compte de la place spécifique de ce jour en tant que temps de relâche dans la semaine afin de veiller aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue.

# LE PATRIMOINE DURABLE, THÈME DE LA 39<sup>e</sup> ÉDITION DES **Journées européennes du patrimoine**

*Du vendredi 16 au dimanche 18 septembre, se tiendra la 39<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine, consacrées au patrimoine durable. À cette occasion, la ville et son service du patrimoine vous ont préparé un programme riche et diversifié !*

### Un patrimoine accessible à tous

L'objectif des Journées européennes du patrimoine est de **faire connaître au plus grand nombre le patrimoine** en le rendant accessible à tous par la gratuité, l'ouverture exceptionnelle de sites habituellement fermés au public ou l'organisation de visites guidées.

La thématique de cette année prend en compte **l'héritage culturel du passé et la nécessité de préserver le patrimoine culturel de manière durable**. Le patrimoine culturel est fragile et unique, sa préservation, sa conservation et sa valorisation sont des enjeux essentiels parce qu'il est avant tout le vecteur d'une **histoire commune**.

C'est dans ce cadre, que la ville organise des événements tout au long du week-end afin de sensibiliser les Rambolitains au patrimoine dans le sens large.

### Un programme éclectique

Portes ouvertes de l'hôtel de ville ou du Palais du Roi de Rome, visites conférences (escalier de l'hôtel de ville, hôtel des Postes, palais du Roi de Rome et pavillon du Verger, église Saint-Lubin), visites découverte ou parcours-jeux, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! Choisissez votre programme !

**Visite conférence : l'escalier d'honneur et la salle du Conseil de l'hôtel de ville**

*Samedi 17 et dimanche 18 à 14 h, 14 h 45, 15 h 30, 16 h 15 - Hôtel de ville, place de la Libération*

**Visite découverte : la gestion différenciée des espaces verts**

Le responsable du service Espaces verts vous fera découvrir les serres municipales et vous présentera le plan de gestion différenciée récemment adopté, une manière de gérer les espaces verts, plus respectueuse et plus proche de la nature.  
*Vendredi 16, à 16 h et 16 h 45-49, rue de Groussay*

**Visite découverte : le projet « Pôle Gare »**

Présentation du projet sur la transformation à venir du quartier de la gare avec ses enjeux multiples.  
*Samedi 17, à 10 h 30 et 11 h 15 - devant la gare*

**Visites découverte : des oiseaux à Rambouillet**

L'association AERHO (Association espaces de rencontres entre les hommes et les oiseaux) vous proposera des visites thématiques, historiques, sociologiques, pédagogiques, ludiques et musicales !

*Dimanche 18*

• 15 h : *Objets d'ornement, domestiques ou nuisibles, la classification des oiseaux au XIX<sup>e</sup> siècle – devant les canaux du château*

• 16 h : *Je t'aime, moi non plus : les relations hommes-oiseaux au XX<sup>e</sup> siècle – place Thome-Patenôte*

• 17 h : *Un autre regard sur les pigeons et autres oiseaux au XXI<sup>e</sup> siècle – Cour du Roi de Rome*

*Vous pouvez assister à une, deux ou trois visite(s) !*

**i** *L'intégralité du programme est à retrouver à l'Office de tourisme, dans le Ramboscope et sur [www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr)*

### Réouverture du palais du Roi de Rome le 17 septembre

Après une fermeture de 3 mois, le Palais du Roi de Rome - Musée d'art et d'histoire de Rambouillet réouvre ses portes avec une **nouvelle scénographie** pour l'accrochage permanent des collections municipales «Trois siècles d'histoire rambolitaine» ! Le musée sera désormais **ouvert du mercredi au dimanche toute l'année** à l'exception d'une fermeture annuelle en janvier.

Profitez des Journées du patrimoine pour découvrir le nouvel aménagement.

*Portes ouvertes le samedi 17 de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h, le dimanche 18 de 14 h 30 à 18 h.*

# La Saint-Lubin fête LES ANNÉES FOLLES !



*Pour la 16<sup>e</sup> fois, Rambouillet va vivre le samedi 1<sup>er</sup> octobre au rythme de la traditionnelle Saint-Lubin, une fête placée cette année sous le signe des années folles. La ville se transformera pour la journée grâce aux animaux, à la paille dans les rues et aux costumes d'époque.*

---

La Fête de la Saint-Lubin a lieu tous les deux ans et reconstitue le temps d'une journée l'**ambiance des grandes foires agricoles d'antan**, qui permettaient aux agriculteurs et aux éleveurs de vendre leurs animaux et leurs récoltes pour payer les fermages.

Cette manifestation festive associe les associations et commerçants locaux et attire plusieurs dizaines de milliers de participants dont un grand nombre de Rambolitains. Le public s'approprie le temps d'une journée l'histoire locale en revêtant des costumes en lien avec le thème choisi.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2022, **Rambouillet se replongera donc dans les années folles**. Cette époque qui désigne la période entre les années 1920 et 1929, est représentative de l'envie de la société française d'oublier la Première Guerre mondiale et de se divertir. Elle est marquée par un impressionnant redressement économique et une grande effervescence culturelle et intellectuelle. C'est l'émergence du music-hall avec Joséphine Baker, l'arrivée de danses américaines comme le charleston ou encore l'engouement pour le jazz. Dans le domaine de la mode, Coco Chanel s'impose comme une icône et le style Art Déco prend son essor sur le plan architectural et dans le design.

**À Rambouillet, le maire est alors Marie Roux** (1863 - 1954) élu en 1904. Grâce à lui la ville bénéficie de nombreuses réalisations : création d'un syndicat d'initiative, construction d'égouts et d'un abattoir municipal, élévation du monument aux morts, développement des écoles et percement de nouvelles rues. Un peu avant les années folles, il a aussi été l'instigateur de la première fête du muguet en 1906.

---



## Le programme !

**9 h - 18 h**

Marché d'époque et animations - *Du pont Hardy à la place de la Libération*

Animations de rue : associations rambolitaines, commerçants, artisans...

Comices agricoles : chevaux de trait, bœufs gras, moutons, ânes

Expositions : « Le rôle de la Bergerie Nationale dans la rééducation professionnelle des mutilés de la guerre » - *salle du conseil de l'hôtel de ville*, Véhicules anciens - *place Félix Faure*, Photos d'époque - *en centre ville*

Métiers d'autrefois - *rue Chasles*

Mini ferme et troupeau de mérinos - *place de la Libération*

Promenades pour les enfants en charrettes à bœufs, poneys et ânes - *place Félix Faure et cour du Roi de Rome*

Chants et danses & Domaine des enfants - *place Félix Faure*

Visite du pavillon du Verger

Espace Game - *jardin du Roi de Rome* (sur inscription avant l'évènement auprès du service Vie associative) à partir de 10 ans

10h - 11h30 - 14h - 15h30 - 17h

**11 h 30**

Départ du cortège - *rue Chasles*

Les Rambolitains, en costumes d'époque, sont invités à se joindre au cortège

**12 h**

Accueil du cortège - *devant la mairie*

**12 h 30**

Repas champêtre en musique - *place de la Libération*  
(vente auprès du service de la vie associative)

**15 h, 15 h 40, 16 h 20 et 17 h**

Cabaret - *place de la Libération*

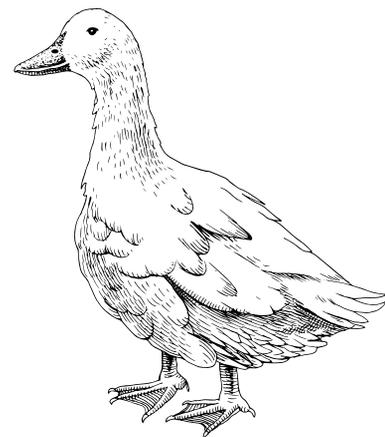
**14 h - 18 h**

Concours de chevaux de trait : modèles et allures - *place Marie Roux*

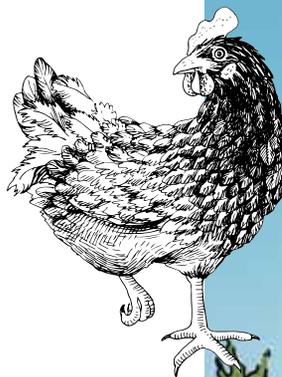
Concours de bovins - *place de la Libération*

**18 h**

Remise des récompenses - *parvis de l'hôtel de ville*



# VENEZ NOMBREUX EN **costumes** d'époque !



## **Le look d'un homme des années 20**

En ville, il s'agit d'un costume 3 pièces comportant une chemise à manches longues (blanche, à rayures ou de couleur claire) avec col et poignets détachables, une cravate, un gilet de costume, une veste, un pantalon de golf assez large, des chaussettes montantes et des chaussures (richelieu, derby, à lacets, parfois bicolores).

À la campagne, les hommes portent encore le pantalon côtelé et le béret.



## **Le look d'une femme des années 20**

En ville, le style vestimentaire respire le chic et le luxe avec des tenues qui brillent de mille feux. Tissus fluides, coupes droites pour les robes, escarpins à bouts ronds et petits talons épais ou look à la garçonne (à la manière de Coco Chanel) avec blazer, pantalon, cravate et jupe-culotte.

À la campagne, les femmes sont encore vêtues d'une jupe longue, d'un chemisier - blanc le plus souvent - et d'un fichu sur la tête.

 [www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr)



## le **saviez** VOUS ?



L'origine de la foire de la Saint-Lubin remonte au moins au XIV<sup>e</sup> siècle. En 1399, Regnault d'Angennes, seigneur de Rambouillet s'octroie le droit d'organiser un marché tous les samedis et deux foires, l'une le jour de la Saint-Lubin de mars, l'autre le jour de la Saint-Lubin de septembre. Elles se tenaient place Félix Faure, appelée autrefois place de la foire, et étaient très achalandées. En 1595, Henri IV renouvelle ces droits pour Nicolas d'Angennes. Interrompue au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Fête de la Saint-Lubin est à nouveau organisée par la ville le 29 septembre 1990, dans l'esprit des fêtes ancestrales



# La Semaine bleue 2022 :

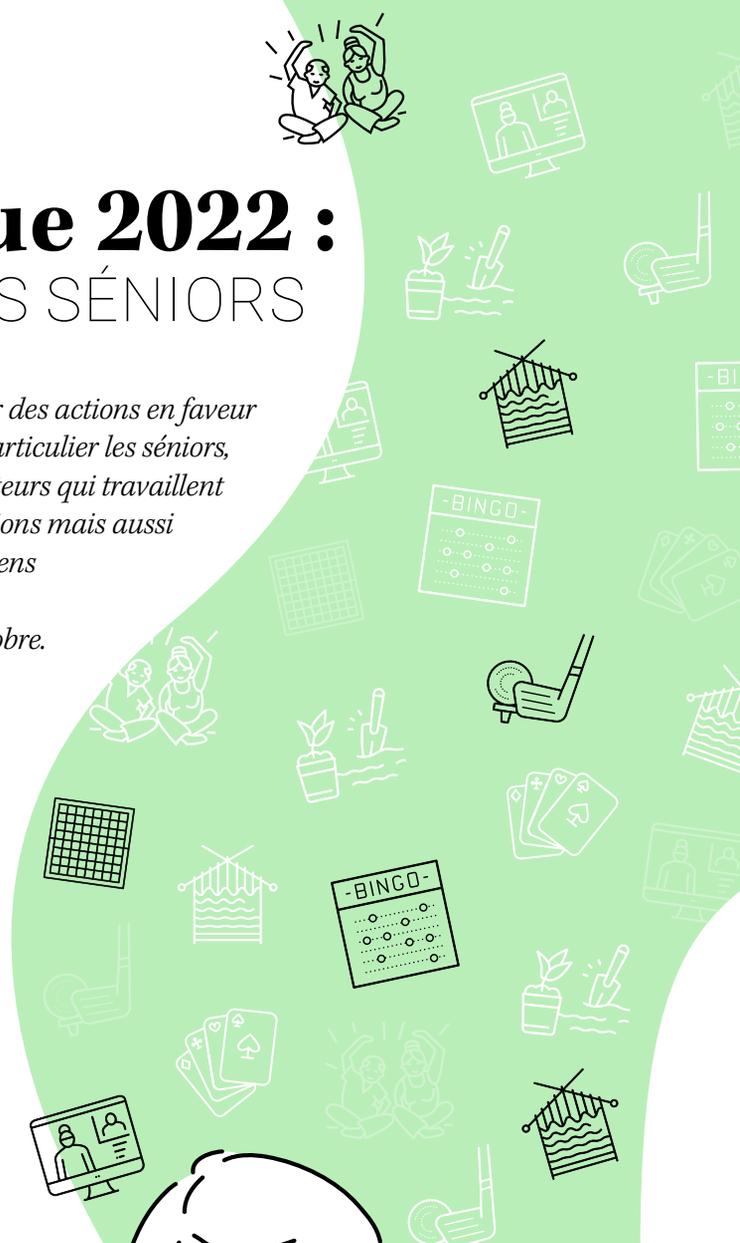
## UN TEMPS DÉDIÉ À NOS SÉNIORS

*Dans le cadre du projet de la municipalité de développer des actions en faveur de la solidarité envers les plus fragiles d'entre nous, en particulier les séniors, la ville organise la Semaine bleue. L'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès d'eux de leur proposer des animations mais aussi de mettre en place des actions permettant de créer des liens intergénérationnels. Faisons le point sur un programme si riche qu'il aura lieu sur deux semaines, du 3 au 14 octobre.*



La Semaine bleue a lieu chaque année depuis 1951. D'abord nommée « journée des vieillards » et créée par le ministère de la santé publique et de la population, elle avait pour objectif d'aider les séniors les plus démunis qui ne bénéficiaient pas (ou peu) de pensions de retraite. Outre l'aspect financier, des actions conviviales étaient déjà proposées (goûters, sorties, repas dansants, etc.).

En 1977, cette journée devient la Semaine bleue et s'accompagne d'un slogan « **365 jours pour agir, 7 jours pour le dire** ». Depuis, lors de chaque édition, diverses manifestations sont organisées autour d'un thème principal afin de faire connaître les difficultés rencontrées par les séniors mais aussi pour mettre en avant leur rôle dans la vie économique, sociale et culturelle. Le **thème 2022, «Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues»**, a pour ambition de promouvoir un autre regard sur le vieillissement et la vieillesse.



# Le programme

Sauf exception, tous les événements sont gratuits et ont lieu à la salle Antoinette Vernes. Réservation obligatoire avant le 30 septembre auprès de la Résidence du Bon Vieux Temps (priorité aux Ramboliteins pour les ateliers dont le nombre de places est limité) - Tél. 01 34 83 88 19. Le programme complet est disponible à l'accueil de la mairie et au CCAS.

Ces événements se font en plus des animations habituellement proposées dans les structures d'accueil des séniors.

## Lundi 3

**9h - 12h**

Forum des intervenants professionnels à domicile

**14h - 18h**

Présentation des structures d'accueil pour personnes âgées : Ehpad, résidence Sénior, résidence Autonomie

## Mardi 4

**14h - 18h 30**

Concours de belote - tarif : 5 € organisé par l'association Bel Air loisirs et détente  
Inscription au 06 10 68 18 83

## Mercredi 5

**14h - 16h 15**

Guinguette intergénérationnelle avec le pôle famille

## Jeudi 6

**10h - 11h**

Marche bleue intergénérationnelle - rendez-vous devant la grille du château, place de l'Hôtel de ville

## Vendredi 7

**9h - 12h**

Forum des métiers du « Grand Âge », avec Pôle emploi

**10h - 17h**

Bus d'information sur l'aménagement intérieur des logements

**14h - 17h**

Présentation des appareils de téléassistance par la société VITARIS

**14h - 18h**

Forum des Aidants Instance de coordination sud Yvelines (ICSY)

## Samedi 8

**10h - 13h**

Forum des Aidants ICSY et France Alzheimer

**10h - 13h**

Shiatsu (séances de 30 min)

**14h - 16h 30**

Loto organisé par l'association Les Petits Frères des Pauvres

## Lundi 10

**10h - 13h et 14h - 16h 30**

Journée perte d'autonomie : «se mettre à la place de...»  
Présence de la Bibliothèque sonore, l'association Valentin Haüy, etc.

**14h - 16h 30**

Information générale et site ameli par la CPAM

## Mardi 11

**10h - 11h 30**

Yoga du rire

**14h 30 - 16h**

Conférence sur Agatha Christie, organisée par l'association Rambouillet Amitié

## Mercredi 12

**10h - 11h 30**

Conférence Prévention de la sécurité pour les séniors

**14h 30 - 16h 30**

Projection découverte du monde : la Birmanie, par le Vidéo Club

## Jeudi 13

**10h - 12h**

Atelier Art floral (Université Inter-Âge)

**14h - 15h 40**

Représentation du Malade Imaginaire de Molière - La Lanterne

**14h 30 - 16h**

Thé dansant avec l'association l'Âge d'or

## Vendredi 14

**15h - 16h 30**

«Vendredi en musique» : chansons des années 50 à nos jours par l'association Florilège



Crédit photo : Letizia BATTAGLIA, Quartiere Kalsa. La bambina con il pane. Palermo, 1979



du 8 au 26 novembre



La Lanterne (salle Doisneau)



L'exposition est tous publics. Néanmoins certaines photos peuvent heurter la sensibilité du public, notamment des plus jeunes.

## Le festival Italie, LA PHOTOGRAPHE LETIZIA BATTAGLIA MISE À L'HONNEUR !

Tous les deux ou trois ans depuis 2009, la ville organise un festival autour d'un pays ou d'une région du monde. L'Italie sera au cœur du prochain festival qui aura lieu de septembre 2022 jusqu'à l'été 2023, avec comme exposition phare, l'exposition Letizia Battaglia

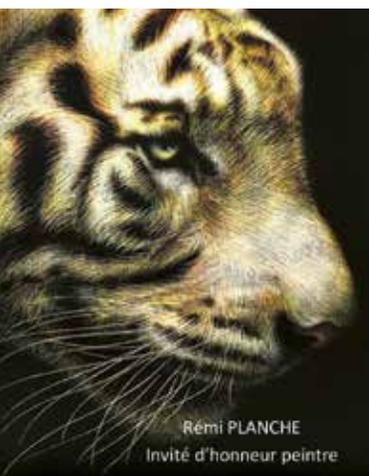
L'objectif du festival Italie est de **rassembler toutes les générations** autour de nombreux événements organisés par la ville et ses partenaires. Ce sera l'occasion de **(re)découvrir ce pays à travers sa culture, son histoire, son art, etc.** L'exposition d'œuvres de la photographe Letizia Battaglia s'inscrit dans le programme du festival.

**Letizia Battaglia est une photographe et photojournaliste** née le 5 mars 1935 à Palerme. Dans les années 1970-1980, elle **documente la vie quotidienne de la Sicile** marquée par les luttes de clans autour de la drogue et par la violence de la mafia sicilienne. Première femme italienne photojournaliste pour un quotidien, **l'artiste utilise ses images comme armes pour défendre**

**ses concitoyens.** En travaillant pour le journal sicilien *L'Ora*, elle devient la voix des victimes de meurtres et de leurs familles. Elle a ainsi réuni **plus de 600 000 clichés, en noir et blanc**, souvent poignants. Son travail a été plusieurs fois récompensé, elle est la première femme européenne à recevoir le prix W. Eugene Smith en 1985\*.

Contactée par la ville au début du projet Festival Italie à l'automne 2021, Letizia Battaglia est décédée le 13 avril 2022, laissant **un héritage artistique et politique important.** À travers l'exposition de photographies choisies, sur le thème de la mafia mais aussi de son parcours en général, **la ville souhaite lui rendre un dernier hommage.**

*\*Le prix W. Eugene Smith est une bourse de photojournalisme créé en 1980, en mémoire du grand photographe américain William Eugene Smith (1918-1978).*



Rémi PLANCHE  
Invité d'honneur peintre

## 15<sup>ème</sup> Biennale DE SCULPTURE ET PEINTURE ANIMALIÈRES

Organisée par l'association « Rambouillet Arts et Partage », la Biennale de sculpture et peinture animalières est un événement qui réunit un large public d'amateurs d'art, d'artistes, de collectionneurs et de galéristes.

L'exposition sera organisée autour de **deux invités d'honneur : Isabelle Panélas Huard, sculpteur et Rémi Planche, peintre.** Des prix seront attribués aux lauréats du salon désignés par le jury de la Biennale.

**Soixante-dix artistes** exposeront au total **plus de cent-cinquante œuvres, sculptures et peintures animalières.** Les visiteurs pourront admirer les créations d'artistes talentueux, professionnels et amateurs, avec leur diversité dans les sujets représentés ainsi que dans les techniques et matériaux utilisés.

Dans le cadre d'un partenariat, les œuvres de deux lauréats de la Biennale 2020 seront également présentées dans les locaux

de la Banque Populaire Val de France. Afin de promouvoir la culture des Beaux-Arts auprès de la jeunesse, des visites de groupes scolaires seront organisées.

Pendant la Biennale, le public pourra voter pour son œuvre préférée. Les prix seront attribués lors du vernissage, le samedi 8 octobre 2022, et dans les locaux de la Banque Populaire Val de France pour les prix du public.



du 1<sup>er</sup> au 16 octobre



Salle Patenôte



[www.rambouilletartsetpartage.fr](http://www.rambouilletartsetpartage.fr)

## BUDGET PARTICIPATIF 2023

# 200 000 € POUR RÉALISER VOS PROJETS DANS LA VILLE !

Mis en place en 2020, le budget participatif, sert à financer des projets proposés et décidés par les habitants. Ils peuvent présenter et valoriser des projets qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes.

Le budget participatif permet aux Rambolitains de s'engager dans la vie locale. Forte des deux précédentes éditions et au regard de l'implication des Rambolitains, la municipalité en fait évoluer les modalités.



### Le Budget participatif évolue !

Possibilité de proposer des projets de plus grande envergure : un budget unique sur l'ensemble de la ville ;

+ de concertation ; + d'échange ; + de projets collectifs.

### Qui peut déposer un projet ?

- Tous les Rambolitains, individuellement ou collectivement ayant au moins 15 ans, sans condition de nationalité ;
- Le Conseil municipal des jeunes ;
- Les associations ;
- Des groupes de voisins ou d'amis avec ou sans forme juridique.

### Quel type de projet peut-être déposé ?

Il doit s'agir d'un projet d'intérêt général accessible à tous librement et/ou gratuitement.

Il doit concerner des dépenses d'investissement et peut s'inscrire dans n'importe quelle thématique.

### Quels seront les projets retenus ?

Les projets seront validés par le comité consultatif à la démocratie locale et aux budgets participatifs sur des critères de faisabilité (conformité avec la charte\* du budget participatif, compétence de la ville, faisabilité technique, juridique et financière, etc.) avant d'être soumis au vote des Rambolitains. **Ceux qui obtiendront le plus de voix seront réalisés.**

\*La charte peut être consultée sur le site de la ville.

### Calendrier

#### Vendredi 30 septembre 2022

Réunion d'information à 20h  
Salle la Dily - La Lanterne

#### **Du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2022**

Dépôt des projets sur [rambouillet.fr/budget-participatif-2023](http://rambouillet.fr/budget-participatif-2023) ou par formulaire papier disponible aux accueils de la mairie, La Lanterne et la mairie annexe.

#### **Novembre - janvier 2023**

Analyse des projets par le comité consultatif, concertation avec les porteurs de projets et étude de faisabilité par les services municipaux.  
Établissement de la liste définitive des projets

#### **Du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> mars 2023**

Vote des Rambolitains

#### **Courant mars 2023**

Proclamation officielle des projets lauréats

#### **2023 - 2024**

Réalisation des projets

Inauguration du street workout de la Clairière le 11 juin 2022

# PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU Conseil de l'Union Européenne

*Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin, la France présidait le Conseil de l'Union européenne. Pour célébrer cet événement important pour notre pays, la ville a proposé de nombreux temps forts, notamment en direction de nos jeunes citoyens. Un petit retour s'impose !*

## Le rôle du Conseil de l'Union européenne

Le Conseil de l'Union européenne réunit les ministres des États membres de l'Union européenne par domaine d'activité : affaires générales ; affaires économiques et financières ; justice et affaires intérieures ; emploi ; politique sociale ; santé et consommateurs ; compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace) ; transport ; télécommunications et énergie ; agriculture et pêche ; environnement ; éducation, jeunesse, culture et sport ; commerce. Il détient également des compétences en matière budgétaire.

**Le Conseil de l'Union européenne, avec le Parlement européen, joue un rôle essentiel dans le processus législatif de l'Europe.**

## Les enjeux de la présidence du Conseil de l'Union européenne

La présidence du Conseil de l'Union européenne est assurée, par rotation, par chaque État membre pendant une durée de six mois. Son rôle est d'**organiser** et de **présider les réunions des ministres**, de **garantir la cohérence et la continuité du processus de décision** en scellant des accords sur les dossiers législatifs en cours. Elle veille à une bonne coopération des 27 États membres et assure les relations du Conseil de l'Union européenne avec les institutions européennes, notamment la Commission et le Parlement européen.

## Un moment important pour notre pays mis en avant à Rambouillet

**La présidence est un moment important pour l'État qui en assume la responsabilité**, il est en effet placé au premier plan de la scène européenne. Pour la première fois depuis 14 ans, la France a pris la présidence du Conseil de l'Union européenne du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022.

Pour célébrer la présidence de la France du Conseil de l'Union européenne, la ville de Rambouillet a organisé de nombreux événements. En voici une sélection :

• **Visite de la maison Jean Monnet** par des élèves du lycée Bascan (31 mars) et de l'école La Louvière (17 mai) ;

• **Visite du Parlement européen à Strasbourg** par des élèves de l'école de la Prairie et du lycée Bascan (9 - 11 mai) ;

• **Conférence sur le thème de l'Europe** présentée par Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert Schuman, en présence de Gérard Larcher, président du Sénat, de Véronique Matillon, maire de Rambouillet et Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires, au lycée Bascan (20 mai) (consultable en ligne : [bit.ly/3wHP0xn](https://bit.ly/3wHP0xn)) ;

• **Visite du Sénat** par des élèves de l'école Gambetta en lien avec le passeport du civisme (20 juin) ;

• **Pavoisement avec le drapeau européen des écoles** de la Prairie et de la Louvière en avril et de l'école Gambetta en juin.



Visite du Parlement européen du 9 au 11 mai

Le salon post-bac et de la mobilité européenne, en partenariat avec le lycée Bascan le 10 décembre, et une conférence dans les collèges compléteront ce programme.



## Le mot DE L'ÉLUE

La Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne a été importante dans la vie de notre pays. La ville de Rambouillet a été au rendez-vous avec l'Education Nationale au travers de toutes les actions qui ont été proposées à nos jeunes écoliers, collégiens, lycéens. Nous souhaitons que les temps forts de la PFUE leur permettent d'apprendre et de réfléchir sur ce que l'Europe nous apporte, sur son fonctionnement et sur nos institutions. Nous avons pu voir les élèves très intéressés et soucieux de comprendre. Les enseignants ont apprécié d'avoir des supports pour les aider à expliquer l'Europe. Nous les remercions pour leur investissement et leur participation.

**Janine Christienne**

*Conseillère municipale déléguée  
aux affaires relevant des Jumelages  
et la Solidarité Internationale*





## RAMBOUILLET ÉTEND LA **limitation à 30 km/h**

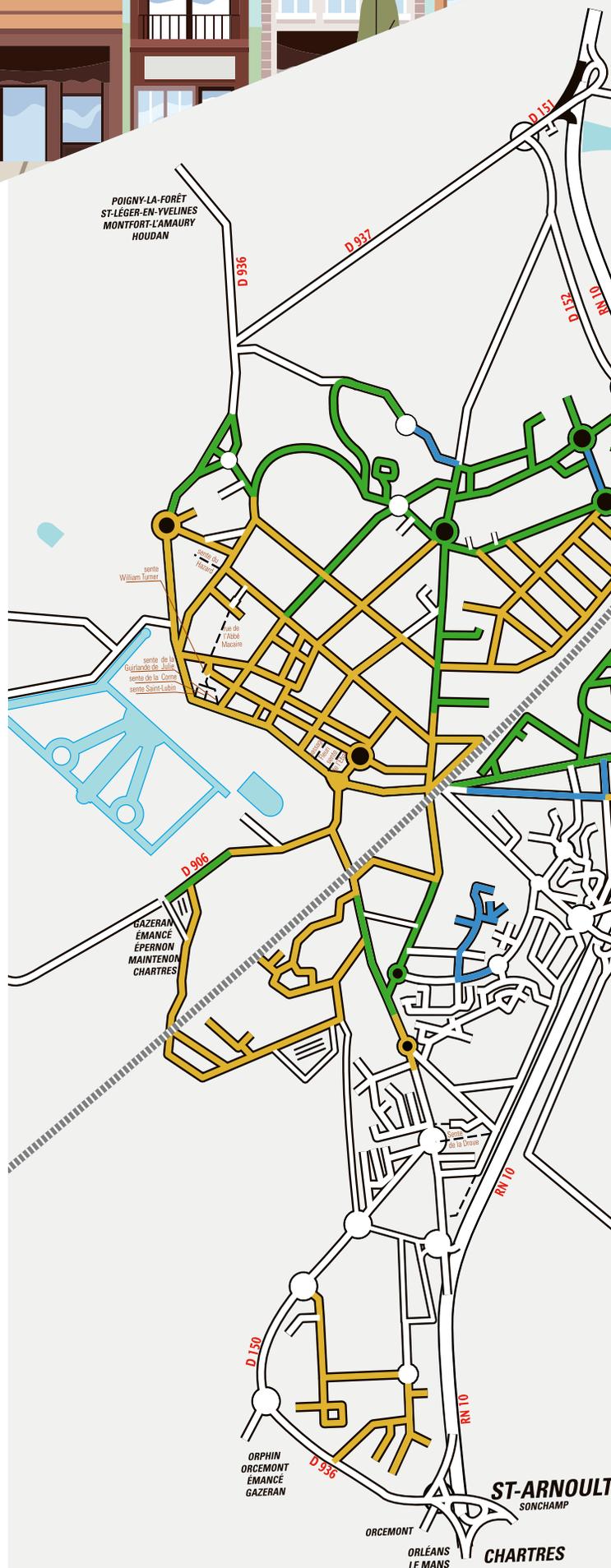
*À 30 km/h, la ville est plus sûre et plus paisible. Ce dispositif, déjà mis en place dans une grande partie du centre-ville, favorise des déplacements plus « doux ». 30 km/h, c'est plus de sécurité pour tous, conducteurs, piétons et cyclistes, mais aussi moins de nuisances sonores et de pollution. Pour une circulation routière plus cohérente, la ville étend le dispositif de limitation à 30 km/h.*

Les zones à 30 km/h ont été créées au fil du temps en fonction des problématiques locales rendant difficile à l'automobiliste de différencier les zones à 30 km/h et celles à 50 km/h. Afin d'harmoniser ces différentes zones de circulation, **un travail de réflexion a été mené avec les services de police.** Il a abouti à la **proposition d'un nouveau plan de circulation en zone 30** avec de nouveaux aménagements adaptés aux différents axes de circulation.

Le nouveau plan de circulation a été présenté le 15 juin au comité consultatif des circulations douces, la signalétique sera mise en place courant octobre.



La police municipale a déménagé au 4 rue Jean Moulin.





# 3 questions À L'ÉLU

## Quelles sont les raisons principales de l'extension du 30 km/h en ville ?

Un périmètre en zone 30 avait déjà été défini il y a une dizaine d'années. Au regard de nouveaux éléments, il nous a semblé utile et opportun de revoir ce périmètre et de lui apporter une cohérence pour que les usagers s'y retrouvent plus facilement. Nous souhaitons continuer à apaiser la circulation en ville alors même qu'elle s'intensifie. Avant, principalement dans l'hyper centre-ville, la zone 30 est agrandie au centre-ville de façon plus large. Parmi les éléments déterminants, nous avons pris en compte la multiplication des circulations douces. En 10 ans les modes de déplacement ont changé.

## Cette mesure répond-elle aussi à une demande portée par les riverains ?

Nous avons eu des remontées d'utilisateurs des voiries aux services municipaux, notamment à la police municipale, sur le manque de repères entre les zones 30 et les zones 50 qui ont mené à des réflexions interservices.

## Est-ce, plus largement, une remise en question de la place de la voiture en ville ?

Non, surtout pas. Interdire la circulation des voitures en ville entraînerait des conséquences sur la fréquentation des commerces et amènerait des difficultés supplémentaires de déplacement à nos aînés. Notre objectif est plutôt de faire cohabiter tous les usagers, automobilistes, cyclistes et piétons et de sécuriser leurs déplacements.

**Alain Cintrat**

Adjoint au maire, délégué aux affaires relevant du cadre de vie, des grands projets, des espaces verts, de la propreté urbaine, de la voirie, des bâtiments communaux et de la sécurité



\* Limitation 30 km/h

Ce panneau indique le début d'une portion de route sur laquelle la vitesse est limitée à 30 km/h.



La limitation prend fin à la prochaine intersection ou au niveau de l'implantation d'une nouvelle signalisation.



\*\*Zone 30

Entre ces deux panneaux, dans tout le périmètre, la vitesse est limitée à 30 km/h.



# VERS UN ÉCLAIRAGE PUBLIC plus performant et durable

## Modernisation DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

*Après un audit du parc d'éclairage public, lancé en septembre 2021, qui a montré la vétusté d'une partie du parc et une complexité d'entretien lié à des matériels différents, la ville a décidé le renouvellement de l'éclairage public avec des équipements moins énergivores répondant aux enjeux d'économie énergétique, environnementaux et de sécurité.*

### En 2023, une campagne de modernisation des luminaires va être lancée sur la ville.

Les luminaires seront remplacés par des éclairages LED et les candélabres vétustes changés. Le choix de l'éclairage LED présente de nombreux atouts : **économie d'énergie** grâce à une consommation électrique divisée par trois, **durée de vie bien supérieure** aux autres technologies et **maintenance réduite**. Les LED, grâce à une lumière jaune proche de la lumière naturelle qui répond aux normes européennes, permettent aussi de **limiter la pollution lumineuse** et de **contribuer à la protection de la biodiversité**. De plus, grâce à une gestion des candélabres connectée, chaque point lumineux pourra être piloté indépendamment. Cette campagne de modernisation de l'éclairage public a été présentée au Conseil municipal du 23 juin.

### Modulation de l'éclairage public

Cette modulation sera mise en place de minuit à 5 heures du matin sur 98 % des points lumineux. Une diminution de 50 % de l'intensité hors passages piétons sera appliquée. Cette modulation sera adaptée en cas de manifestation nocturne.

### Les objectifs

- améliorer les conditions d'éclairage des différentes voies et des espaces publics ;
- moderniser les équipements ;
- réduire le coût des consommations d'énergie de + de 60 % et le coût de la maintenance ;
- assurer une meilleure sécurité publique
- renforcer la préservation de l'environnement ;
- accroître l'attractivité de la ville.

### Un marché de gestion de l'éclairage public

Ce marché devrait être signé au 1<sup>er</sup> janvier 2023 à l'issue du marché d'entretien actuel qui prend fin au 31 décembre. **Ce marché, inédit, sous forme de dialogue compétitif** permettra d'échanger avec les entreprises sur le meilleur matériel à mettre en œuvre et de définir un **calendrier de déploiement des nouveaux luminaires par zone**. Ce marché, conclu pour une période de 13 ans, comprendra la **réalisation sur deux ans du programme de travaux et la maintenance du parc**. À noter que ce marché intègrera également la gestion des feux tricolores de la ville et des illuminations de Noël.



**71 armoires de commande\***



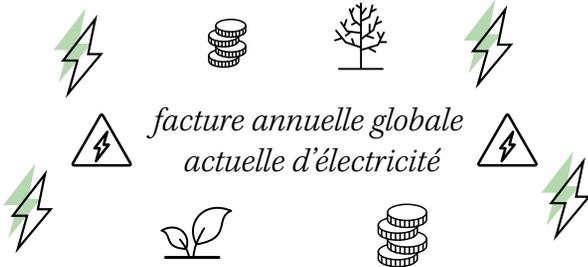
**3 334 supports**



**3 573**

**luminaires**

**4 millions d'€**  
*somme investie*



**facture annuelle globale actuelle d'électricité**

**302 470 €**



**64%** *l'économie prévue*



*\*armoire électrique qui commande la mise en route et l'arrêt de l'éclairage public d'un secteur donné*

## L'ÉCLAIRAGE PAR **bioluminescence** VA VOIR LE JOUR

Depuis 2019, la ville soutient un projet de recherche appliquée dans le domaine de la bioluminescence en accompagnant la société Glowee. L'idée est de redessiner le paysage urbain de demain grâce à un système de lumière biologique novateur issu de la bioluminescence.

Lancement de l'essai grandeur nature à l'automne !

### La bioluminescence, c'est quoi ?

C'est la production et l'émission de lumière par un organisme vivant. La lumière provient d'une réaction biochimique de l'organisme qui transforme de l'énergie chimique en énergie lumineuse. Ce phénomène est observé auprès d'organismes marins (phytoplancton, krill ou certains poissons) qui produisent une lumière bleue ou verte dans les mers et les océans ou de lucioles. Cette solution innovante s'avère prometteuse car elle regroupe de nombreux atouts. Elle fonctionne avec une ressource inépuisable, dispense une lumière non-agressive, permet de réduire les dépenses énergétiques et diminue l'impact écologique de l'homme. Si la bioluminescence ne pourra pas remplacer l'éclairage urbain classique en raison d'une capacité d'éclairage plus limitée, elle peut être une réponse appropriée à la volonté de développement durable des villes.

### Rambouillet, première ville de France à tester un éclairage bioluminescent dans le mobilier urbain

L'essai aura lieu place André Thome devant La Lanterne où du mobilier urbain contenant des bactéries marines lumineuses diffusera une lueur azurée pour un éclairage 100 % naturel. L'objectif de la ville est vraiment avant tout environnemental. Cette technique permettra, en effet, de moins puiser dans les ressources naturelles et de lutter contre la pollution lumineuse. Il est même possible d'envisager qu'à terme elle permette de réduire considérablement la consommation d'énergie.

### Glowee, une entreprise innovante

Créée en 2014 par Sandra Rey, Glowee est une start-up de biotechnologies environnementales qui a pour ambition de révolutionner le monde de la lumière en proposant des systèmes de lumière vivants basés sur la luminescence.

RÉVISION DU

# Plan Local d'Urbanisme :

## LES ORIENTATIONS POUR LE TERRITOIRE

*Après le lancement de la révision du PLU fin 2020, le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a eu lieu lors du Conseil Municipal du 13 avril 2022. Une première réunion publique prévue le mercredi 28 septembre à 20h permettra à Madame le Maire de présenter le diagnostic du territoire et les grandes orientations à la population.*

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document constitué de plusieurs pièces qui organise le développement urbain de la ville en respectant le cadre de vie et les espaces naturels. Il régit l'occupation des sols du territoire et détermine des règles de construction applicables aux différents secteurs de la ville. Programmation des équipements publics, diversification de l'offre de logements, préservation de l'environnement, développement économique, etc. sont autant de thèmes abordés par le PLU.

### Le PLU s'attache à :

- Définir un projet d'aménagement et de développement à moyen et long terme sur la ville, en gardant la maîtrise de cette évolution ;
- Protéger le paysage urbain par l'adoption de densités de construction adaptées, la protection des espaces verts et de l'environnement ;
- Encadrer d'un point de vue juridique les constructions (implantation, hauteur, distances entre les limites de propriétés ou par rapport aux voies publiques).

### Il est constitué :

• D'un rapport de présentation qui a pour fonctions principales : d'exposer le diagnostic, d'analyser l'état initial de l'environnement, d'expliquer les choix retenus pour établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), d'expliquer les motifs de la délimitation des zones, des règles et des orientations d'aménagement, d'évaluer les incidences des orientations du plan sur l'environnement ;

• D'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui présente les grandes orientations souhaitées par la ville. Il fixe un cadre et un certain nombre de principes qui seront ensuite déclinés plus précisément dans le règlement et les OAP ;

• Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives qui peuvent porter sur un secteur donné du territoire (OAP de secteurs) ou avoir une approche plus globale sur un enjeu spécifique (OAP dites « thématiques ») ;

• D'un règlement qui est la traduction réglementaire des choix et objectifs fixés dans les parties précédentes et d'un plan de zonage qui délimite les zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (N) ;

• Des annexes (des servitudes d'utilité publique, plans des réseaux d'assainissement, etc.).

### La révision générale du PLU

Le PLU est amené à évoluer pour s'adapter aux décisions législatives, aux évolutions sociétales et aux orientations choisies par la ville. Le PLU en vigueur à Rambouillet datant de 2012, le Conseil Municipal a prescrit sa mise en révision générale en décembre 2020.



Avec une phase de diagnostic bien avancée, la ville est entrée en phase de rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Comme prévu dans le Code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD ont été soumises au débat du Conseil Municipal lors de la séance du 13 avril. **La synthèse du diagnostic et le PADD seront présentés à la population par Madame le Maire lors d'une réunion publique qui se tiendra le 28 septembre à 20h à la Lanterne (salle Wilson).**

Concertation continue

● Délibération de prescription de la révision du PLU

### 1. Diagnostic

État initial de l'environnement  
Diagnostic du territoire  
Occupation de l'espace

### 2. Projet de territoire

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

● Débat sur le PADD

Orientations d'Aménagement et de Programmation

### 3. Finalisation du dossier de PLU

Rapport de présentation  
Règlement écrit  
Document graphique  
Annexes

● Délibération d'arrêt de projet

### 4. Procédure administrative

Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA)  
Enquête publique

● Délibération d'approbation du PLU

## Les orientations du PADD

Pièce maîtresse du PLU, le PADD, réalisé à partir du diagnostic, **traduit l'ensemble du projet d'aménagement de la Ville pour les 10 à 15 années à venir.** Il définit la stratégie à mener pour le mettre en œuvre dans un souci de respect de l'environnement et du patrimoine notamment. C'est le **projet politique de la Municipalité en matière d'aménagement de la ville.**

Quatre grandes orientations ont été retenues pour ce projet communal :

#### •Promouvoir la qualité du cadre de vie d'aujourd'hui et de demain

L'objectif est de préserver et valoriser l'identité patrimoniale de Rambouillet, de préserver et mettre en valeur les paysages, d'accentuer la place de la nature en ville;

#### •Rambouillet, une ville du bien vivre

Cette orientation se décline en quatre axes : conforter le dynamisme du cœur de ville en équilibre avec les quartiers, élargir une offre en logements diversifiée et adaptée, satisfaire les besoins actuels et futurs des habitants en services et équipements structurants, promouvoir une mobilité partagée et diversifiée;

#### •Affirmer le rayonnement de la ville et son dynamisme économique

La Ville souhaite profiter de ses atouts pour accentuer son rayonnement touristique et culturel, stimuler son attractivité économique et soutenir l'emploi tout étant un territoire d'expérimentation et d'innovation;

#### •Rambouillet, une ville durable et responsable

Il est nécessaire d'assurer l'équilibre des espaces naturels, forestiers, agricoles et urbanisés de Rambouillet, grâce à l'aménagement d'un territoire harmonieux, la protection et l'économie des ressources et le développement d'un territoire résilient.

À présent, ces orientations vont être déclinées en règles et en zones. Le règlement et les OAP du futur PLU devraient pouvoir être présentés à la population courant 2023.

 [www.rambouillet.fr/services-municipaux/urbanisme/revision-generale-du-plu](http://www.rambouillet.fr/services-municipaux/urbanisme/revision-generale-du-plu)

# Les centres de loisirs ÉTAIENT EN MODE ÉTÉ !

*En juillet et août, les centres de loisirs ont proposé aux enfants inscrits des stages et des séjours. Les thématiques variées ont fait le bonheur des enfants !*

### Des activités toute l'année

Les deux centres de loisirs de la ville, Prairie pour les maternelles et Château d'eau pour les élémentaires, sont **ouverts toute l'année, tous les mercredis et toutes les vacances scolaires**. Les animateurs y organisent pour les enfants de **nombreuses activités sportives, culturelles, ludiques, manuelles**, etc. avec des spécificités pour les vacances estivales.

### Un programme spécial été

En effet, s'y ajoutent alors des stages sur les deux structures et des séjours plus ou moins longs à l'extérieur (des mini camps de 4 nuits pour les premiers départs à des séjours de 12 jours pour les enfants plus habitués). Cet été, les centres de loisirs ont ainsi organisé **16 stages, 2 mini camps** (au camping Huttopia et à la Bergerie nationale) et **3 séjours** (à Morzine dans les Alpes, à Tréffiagat et Saint Pol de Léon en Bretagne).

Pour les enfants inscrits aux stages proposés au sein des centres de loisirs, les thématiques étaient très variées pour leur plaire au maximum : **activités sportives, artistiques, culinaires, de jardinage ou autour des animaux**.

### Des stages pour tous les goûts !

Les quatre stages «**Découverte du monde animalier**» ont eu un vrai succès ! Ils ont permis aux enfants de découvrir le monde des insectes autour de l'étang d'or en compagnie d'une intervenante spécialiste, de visiter la Bergerie nationale et le zoo-refuge La Tanière, de faire une chasse au trésor à la ferme Omini à Mittainville et d'y panser des poneys ou encore de découvrir l'apiculture.

Dans les **stages culinaires**, «De la fourche à la fourchette», les enfants ont pu fabriquer leur propre sirop lors d'une visite à un artisan siropier, cueillir des fruits de saison à la ferme de Gally ou encore produire de la farine avec des produits locaux avec le Moulin de Rambouillet. Quel plaisir pour eux de rapporter le fruit de leur travail à la maison !

Les **stages sportifs** étaient encadrés et menés par les éducateurs sportifs du service animation-jeunesse. Certains enfants ont pu tester des sports d'ailleurs tels que le disc golf (sport pratiqué avec les règles du golf en lançant des disques ressemblant à des frisbees), le netball (sport dérivé du basket opposant 2 équipes de 7 joueurs), le Dodge Bow (sport de tir à l'arc en équipe) et le Beach kin volley (qui se joue avec un ballon géant). D'autres ont fait de l'accrobranche, des parcours de motricité (pour les plus jeunes) ou une initiation au yoga. Il y en avait vraiment pour tout le monde !

Cette année encore, **tous les stages étaient complets !** Après un bilan en septembre, les animateurs commenceront déjà à préparer l'été prochain, dès le mois de novembre, afin de trouver en amont les intervenants et les lieux d'accueils. La programmation des stages demande, en effet, beaucoup de temps et d'organisation !

Si ces stages ne sont proposés que l'été, les animateurs proposent aux enfants des activités variées avec des thématiques différentes à chaque période de vacances scolaires. Les activités sont affichées sur chaque structure.

### En pratique :

Les inscriptions aux centres de loisirs, pour les vacances scolaires, se font après chaque période de vacances jusqu'à 15 jours avant le début de la période des vacances suivantes.

Les inscriptions pour les stages d'été se font à partir de fin mai. Un tarif supplémentaire aux jours d'inscriptions au centre est demandé, il varie en fonction du stage.

Inscriptions auprès du service animation-jeunesse, via le portail famille.



## Nouveaux COMMERÇANTS

- **Comtesse du Barry**  
Épicerie fine  
115, rue du Général-de-Gaulle
- **La maison des travaux**  
Courtier en travaux  
34 bis, rue Patenôtre
- **Illico travaux**  
Courtier en travaux  
135, rue G. Lenôtre
- **Phuket Thaï**  
Restaurant traditionnel Thaïlandais  
17, rue Chasles
- **Le Cerf Ludique**  
Magasin de jeux de société  
64, rue du Général-de-Gaulle
- **Le Black River**  
Bar à bière  
14, rue Gustave Eiffel
- **Les Explorateurs de Rambouillet**  
Micro-crèche  
2, rue Chasles  
06 41 82 40 17
- **Ban Thaï Siam**  
Massage traditionnel Thaïlandais  
109, rue du Général De Gaulle – Passage Fleuri

## ILS ONT déménagé

- **Un Jour une fleur**  
Fleuriste  
27, rue du Général-de-Gaulle

*Toute l'info du commerce de  
Rambouillet à suivre sur :*

**f** *Rambouillet-Commerces*

## Nouveaux HABITANTS

**Vous venez de vous installer à Rambouillet ?  
Faites-vous connaître !**

Un accueil vous est réservé le samedi 26  
novembre 2022 pour une visite de la ville en  
bus.

 Programme et inscription :  
<https://bit.ly/3cBj5m6>



2



3



5



4

1

**Concert de la Fanfare des Anciens de Rambouillet du 501<sup>e</sup>** **Samedi 28 & dimanche 29 mai**  
28 ans après sa dissolution, en 1994, la Fanfare des Anciens de Rambouillet du 501<sup>e</sup> RCC (Régiment de chars de combat) s'est reformée et s'est produite pour deux concerts.

2

**Rambouillet, ville étape de la Pyscyclette** **Samedi 11 juin**  
Les Rambolitains ont accueilli la pyscyclette, randonnée à vélo permettant à des personnes vivant avec des troubles psychiques, des soignants, des bénévoles et des cyclotouristes de faire une activité physique et d'échanger sur la santé mentale.

3

**En route pour les jeux** **Jeudi 23 juin**  
Pour la Journée olympique et paralympique, plus de 1000 écoliers, collégiens et lycéens se sont élancés dans les rues pour une course pédestre solidaire. À l'issue de la course, ils ont formé les anneaux olympiques devant l'hôtel de ville. Un événement fédérateur autour du sport !

4

**Conférence de presse Paris Brest Paris** **Vendredi 24 juin**  
Annonce officielle de la 20<sup>e</sup> édition du Paris Brest Paris prévue du 20 au 24 août 2023 avec le départ et l'arrivée à Rambouillet (voir l'article dans le RI n°323).

5

**Fête de la musique** **Samedi 25 juin**  
Plus de 10 000 personnes ont assisté aux concerts d'amateurs et de professionnels, venus de Rambouillet ou des alentours, et profité des nombreuses animations. Une réussite !

6

**Ma Ville à vélo** **Dimanche 26 juin**  
Une balade à vélo familiale sportive et instructive qui a permis aux participants de découvrir leur ville autrement.

7

**Partir en livres à La Lanterne** **29 juin - 3 juillet**  
Autour du thème de l'amitié, les bibliothécaires ont proposé des lectures en plein air et des animations autour du jeu et du Land Art.



3



3



5

5



5

6



7



Retrouvez toutes les photos des événements sur le site et les réseaux sociaux de la ville :

 [VilledeRambouillet](#)  [Mairie de Rambouillet](#)  
 [@Rambouillet\\_78](#)



8



9



9



10



11



11



11

12

8

**Inauguration du pavillon du Verger** Samedi 2 juillet  
Après une restauration minutieuse, le pavillon du Verger a été inauguré par Madame le Maire. Il est désormais ouvert à la visite.

9

**La Lanterne a fait sa guinguette** Samedi 2 juillet  
Pour clôturer la saison culturelle, les Rambolitains étaient invités à La Lanterne. Remise du prix des lecteurs, jeux en bois et orchestre rétro étaient au programme.

10

**Fête Nationale** Mercredi 13 juillet  
Pas d'été sans fête nationale ! Après la cérémonie patriotique, les festivités ont rassemblé de nombreux visiteurs. Le spectacle pyrosymphonique et le bal ont clôturé cette journée en beauté.

11

**Spectacle Sons & Lumières** Juillet  
Le spectacle interactif projeté sur la façade de l'hôtel de ville a ravi petits et grands pour 4 représentations réussies. Un pur moment de magie !

12

**Animations hors-les-murs** Juillet et août  
Tout l'été, la médiathèque La Lanterne, le service patrimoine et le Rambolitrain se sont déplacés à la rencontre des Rambolitains dans leurs quartiers.

13

**Marathon poétique** Juillet et août  
La poésie a investi cinq lieux rambolitains pour un marathon poétique. Chaque lieu a ainsi mis à l'honneur une famille de sport. Un événement très apprécié des visiteurs !

14

**Commémoration de la Libération** Mardi 23 août  
Commémoration à la mémoire des soldats américains tombés pour la libération de Rambouillet en 1944.





10

10



11



13



13

14



13





# TEPAC

Les terrains pour bâtir vos envies



Frais de notaire réduits

## MAULETTE «Les Ormes»

**TERRAINS À BÂTIR\*  
DE 200 m<sup>2</sup> À 610 m<sup>2</sup>**

À partir de 118.000 €



## LES BRÉVIAIRES «Le Chemin Vert»

**12 TERRAINS À BÂTIR\*  
DE 750 m<sup>2</sup> À 1.127 m<sup>2</sup>**

À partir de 216.000 €

Frais de notaire réduits

## GAZERAN «Les Badelins»

**TERRAINS À BÂTIR\*  
DE 250 m<sup>2</sup> À 1.149 m<sup>2</sup>**

À deux pas de la gare SNCF  
À partir de 124.800 €



illustration non contractuelle\*\*

\* Entièrement viabilisés

Autres terrains disponibles dans les Yvelines. N'hésitez pas à nous contacter.

**01.34.57.12.12**

**www.tepac.fr**

3 rue de la Louvière - 78120 Rambouillet



# UN PROJET DE **territoire commun**

*La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires s'investit au quotidien pour les 36 communes qui la composent. Préserver la qualité de vie des habitants actuels et à venir, telle est l'ambition qu'elle se fixe dans son projet de territoire 2022-2030. Ce projet est le fruit de la vision politique des 36 maires et de la réflexion de l'ensemble des conseillers communautaires, des agents communautaires et des partenaires.*



## Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Ce document, non obligatoire, constitue **une feuille de route pour la communauté d'agglomération**. Il définit les **orientations stratégiques** pour les prochaines années et organise les actions qui seront menées. C'est avant tout un **moment d'échange** sur des éléments de diagnostic et d'enjeux permettant de définir des ambitions pour un **territoire commun**.

## 4 ambitions fortes déclinées dès 2022

### Se déplacer de manière innovante et décarbonnée

Développement des lignes de transport public (notamment vers les zones d'activités) et du transport à la demande, renforcement de l'intermodalité dans les gares (aménagement du parking de la gare de Gazeran), plan de réfection des voiries des zones d'activités et des routes intercommunales, renforcement du maillage des bornes de recharge électrique, favorisation de la mobilité cyclable, etc. ;

### Renforcer l'attractivité économique

Mise en place d'un guichet unique à destination des entreprises, aide aux entreprises pour l'obtention de subventions régionales, d'État et européennes, constitution d'un club d'entreprises et création de filières de formations adaptées au tissu économique local, etc. ;

### Développer les animations et les solidarités

Renforcement de l'offre de services aux familles (création de 2 micro crèches - Longvilliers et Cernay-la-Ville - et choix d'implantation de 3 autres), accompagnement du parcours éducatif de la jeunesse-adolescence (santé, bien-être et prévention), amélioration du maillage et de l'attractivité du territoire pour les professionnels libéraux de santé, déploiement d'offres complètes de services pour les personnes âgées ou dépendantes, déploiement des équipements sportifs et de loisirs de proximité, soutien à l'enseignement musical associatif, mutualisation du réseau de bibliothèques « chemin lisant », mutualisation des fonctions supports administratives ou techniques (informatique, balayage des rues dans les communes rurales...), etc. ;

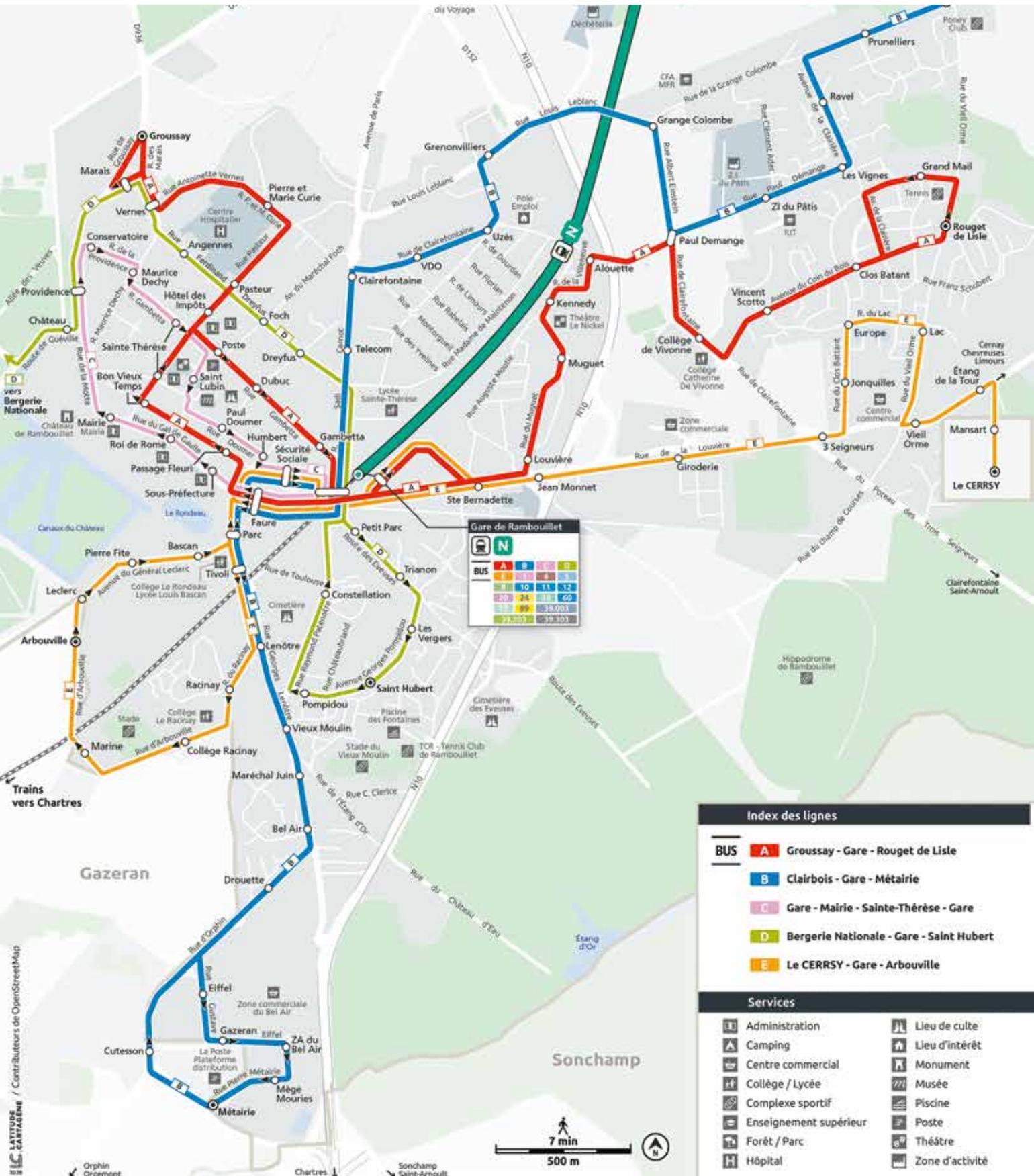
### Cultiver et revisiter les excellences patrimoniales

Protection et gestion durable des milieux naturels, amélioration de la qualité des eaux usées rejetées dans les milieux naturels, renforcement des investissements et pratiques en faveur de la transition écologique et énergétique (réflexion sur la mise en œuvre d'une cuisine centrale pour les écoles du territoire, audit énergétique des bâtiments communautaires et réduction des consommations d'énergie...), amélioration de la collecte et du traitement des ordures ménagères et sensibilisation de la population, développement de ruchers pédagogiques, semaine du développement durable, etc.

Des focus réguliers seront réalisés par Rambouillet Territoires en lien avec l'évolution des différents projets.



# Réseau urbain de Rambouillet



Gare de Rambouillet	
N	
A	B
C	D
E	
10	11
12	13
24	18
19	20
21	22
23	25

### Index des lignes

- BUS A** Groussay - Gare - Rouget de Lisle
- B** Clairbois - Gare - Métairie
- C** Gare - Mairie - Sainte-Thérèse - Gare
- D** Bergerie Nationale - Gare - Saint Hubert
- E** Le CERRSY - Gare - Arbouville

### Services

- Administration
- Camping
- Centre commercial
- Collège / Lycée
- Complexe sportif
- Enseignement supérieur
- Forêt / Parc
- Hôpital
- Lieu de culte
- Lieu d'intérêt
- Monument
- Musée
- Piscine
- Poste
- Théâtre
- Zone d'activité



© LATTITUDE CARTAGÈNE / contributeurs de OpenStreetMap



**Véronique Matillon**  
Maire

 [v\\_matillon](#)

 [@VMatillon](#)

 [Véronique Matillon](#)

## De belles nouveautés vous attendent !

Les événements climatiques de cet été prouvent bien que nous devons prendre nos responsabilités face au réchauffement climatique.

À Rambouillet nous n'avons pas attendu ces tragédies pour porter des efforts conséquents pour une commune de 28 000 habitants en privilégiant des investissements d'ampleur et durables plutôt que des projets de façade bien souvent empruntés à une écologie dogmatique.

À ce titre, j'annonce que nous révolutionnons notre éclairage public en investissant plus de 4 millions d'euros afin d'assurer un éclairage de grande qualité tout en réduisant notre consommation énergétique. Qualifié de Marché Global à Performance Énergétique (MGPE), il permettra de porter la ville en exemple avec un parc durable offrant plus de 65% d'économie d'énergie grâce à la modernisation des équipements et à l'amélioration de l'éclairage. Doté d'un programme intelligent, nous pourrions varier l'éclairage selon l'heure et le lieu voire l'éteindre à certaines heures, tout en veillant à la sécurité. L'investissement est important mais la qualité de l'éclairage et de l'environnement n'a pas de prix.

Parmi nos projets, qui englobent systématiquement d'autres enjeux, en plus de l'écologie elle-même, nous investissons par exemple dans les écoles avec la rénovation énergétique d'Arbouville (1,880 millions d'euros), Gambetta (2,98 millions d'euros), le CLAE Clairbois (8,72 millions d'euros) et sa toiture végétalisée de 1500m<sup>2</sup>. Nous nous sommes battus pour recevoir des subventions, perçues grâce à la qualité de nos dossiers. Une belle réussite pour la ville !

Bien sûr d'autres grands projets s'y ajoutent, notamment le « Plan voirie et végétalisation des quartiers », qui vise à renforcer les espaces verts à Rambouillet et créer des îlots de fraîcheurs naturels. Et puis, à côté de tous ces investissements figure une multitude de petits projets, notamment issus des budgets participatifs, qui se concrétisent progressivement comme les nichoirs à mésange et les composteurs collectifs.

Sachez d'autre part que la majorité municipale a décidé d'être proactive dans les économies d'énergie de la ville avec les services en réduisant les températures des bâtiments communaux à celles réglementaires.

Des concrétisations pragmatiques à votre service et à celui de l'environnement !

La majorité assume pleinement de s'inscrire dans une écologie rationnelle et durable englobant d'autres enjeux (sociétaux, économiques...) plutôt que dans une écologie démagogique comme beaucoup le font à des fins électoralistes, qui dessert la cause pourtant noble et qui, au niveau local, traduit bien souvent une méconnaissance profonde des compétences d'une ville et des spécificités de Rambouillet. Soyons sérieux.

D'autres nouveautés sont prévues avec notre nouveau modèle de restauration scolaire favorisant la qualité des plats en s'appuyant sur nos producteurs locaux. Parce que la santé commence aussi dans l'assiette, nous souhaitons cibler la qualité et faire barrage à la mauvaise alimentation, bien souvent transformée et peu respectueuse de l'environnement. Bio, circuits courts locaux et ultra locaux, soutien aux producteurs

de proximité, avec mon équipe, des engagements forts ont été pris pour le bien-être de nos enfants, entre autres :

- Des plats majoritairement faits maison (90% des crudités taillées en cuisine, plats entiers réalisés en cuisine, pâtisseries, potages, compotes maison...).
- 70% des approvisionnements issus de circuits courts, 30% des approvisionnements de circuits courts locaux.
- 30% minimum de la valeur en euros de la part alimentaire du repas composée de produits issus de l'agriculture biologique.
- 15% des approvisionnements issus de circuits courts ultra locaux.

## Cet été, votre municipalité a travaillé sans relâche sur votre quotidien

De nombreux événements ont été organisés, parfois innovants et impressionnants comme le mapping faisant rayonner Rambouillet les 4 samedis de juillet. Avec nos partenaires nous vous avons proposé presque 100 rendez-vous ! Le Ramboscope distribué en fait une bonne synthèse. Un travail colossal pour égayer votre été avec une attention particulière donnée à la culture et l'événementiel pour tous. Poésie dans la ville, soirée guinguette, soirée de jeux de société, lectures sur place, coloriages : beaucoup étaient gratuits. Nous continuerons à défendre le divertissement pour tous qui permet d'apprendre, de s'ouvrir au monde ou simplement de passer un agréable moment. Nous restons étonnés du manque de considération par l'opposition de la culture et de l'événementiel gratuits et hors les murs. Quoi qu'il en soit, vos nombreux retours positifs nous encouragent à réitérer ces efforts pour l'année prochaine.

Cet été, Rambouillet a aussi fait l'objet de travaux du quotidien, à la suite des études lancées dès le début du mandat. Ces travaux concernent aussi bien la voirie (mise aux normes de quai de bus, réfection de chaussée, création de places de stationnement rue Robert Jolie, rebouchage de nids de poule...) que la signalisation (plots lumineux, remise en peinture de la piste cyclable rue Lenôtre, extension de la zone verte, sécurisation de la traversée cyclable à leds rue de Clairefontaine, campagne de marquage au sol...). Sans oublier le mobilier urbain (totems crayons devant l'école de la Louvière, remplacement de poubelles, de distributeurs de sacs à déjection canine et de barrières à l'angle de l'avenue Leclerc et rue Lenôtre) et les bâtiments communaux (réhabilitations énergétiques, réfection de sanitaires dans l'école maternelle de la Louvière et de la Gommerie, sécurisation de la maternelle de la Ruche). Je remercie nos employés communaux mobilisés lors de ces travaux et les élus de la majorité avec qui nous nous sommes organisés en astreinte permanente pour suivre ces dossiers.

Pour finir, n'oubliez pas de venir prochainement découvrir l'activité « Dans le Noir », inédite en Ile-De-France (hors Paris) qui sensibilise aux handicaps visuels. Plongés dans le noir absolu, avec des animateurs déficients visuels, vous dégusterez des produits locaux. Plus d'informations sur le site de la ville.



Benoît Petitprez

benoit.petitprez@rambouillet.fr

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) progresse sereinement, en concertation avec vous, pour conjuguer les enjeux de demain et le respect de l'identité rambolitaïne.

Ainsi, nous avons ancré dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, étape du PLU traduisant la vision politique du développement d'un territoire, la défense de la qualité de vie, l'aménagement harmonieux et le respect de l'équilibre entre l'habitat, l'identité patrimoniale, la promotion des espaces verts, les mobilités, le service public et le développement économique.

Bien-sûr il faut tenir compte des contraintes et obligations auxquelles nous sommes soumis car l'Etat ne validera pas notre PLU si celui-ci n'y fait pas référence. Il est donc essentiel d'établir un document alliant nos exigences et celles qui nous sont imposées.

Nous défendrons les intérêts de notre ville afin de ne plus être submergés de propositions de programmes immobiliers. En 2 ans, nous avons déjà démotivé plus d'une quinzaine de projets immobiliers !

Pour autant, l'offre en logements reste restreinte et la population progresse peu malgré le sentiment de densification qui nous est remonté. Certains Rambolitains peinent à se loger. L'État incite par ailleurs fortement à la construction de logements en nous

prélevant des sommes considérables chaque année au vu du non-respect des objectifs découlant de la loi SRU en matière de construction de logements locatifs aidés. Ces sommes vont fortement augmenter et la ville peut se voir menacée de perdre la main sur les autorisations d'urbanisme au profit de l'État qui pourrait faire construire des immeubles bien loin de vos attentes... Nous voulons résister à ce risque. Voici la priorité donnée à notre service urbanisme pour les 4 années prochaines.

Le projet de la Giroderie, prévu dans le PLU actuel, répondra aux attentes de logements de Rambolitains et aux demandes de l'État. Le promoteur retenu par les propriétaires du foncier est accompagné par la ville afin que le programme réponde à nos attentes bien définies. Une concertation a été ouverte pour associer les riverains au devenir de cet îlot de friche situé entre deux zones urbanisées. L'évolution de leur environnement proche suscite des inquiétudes compréhensibles. Ainsi nous faisons tout le nécessaire pour que le projet s'implante de manière équilibrée dans un environnement verdoyant. Les services publics sont calibrés pour répondre aux besoins de la population et les questions de circulations sont étudiées finement avec les services compétents. Les ingrédients sont réunis pour l'émergence d'un quartier familial où il fera bon vivre à l'image du reste de notre belle ville de Rambouillet.



Gilles Schmidt



Hélène Duplaix



Marco Dos Santos

## « Un été Très Chaud »

Réduction inquiétante de la ressource en eau sous l'effet d'un climat toujours plus sec, feux de forêts importants, dérèglement climatique générant des épisodes météo toujours plus fréquents ; hausse des prix de l'énergie impactant le coût de la vie du fait de l'allongement des circuits de distribution commerciale et des tensions internationales... notre vie domestique est désormais inéluctablement touchée par les profondes mutations que nous vivons.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de "regarder ailleurs" selon la célèbre formule de Jacques Chirac en 2002 au sommet de la Terre.

Soyons concrets, dans le domaine de l'eau, au vu des circonstances climatiques, une consultation avec les acteurs du territoire afin d'anticiper les problèmes liés de l'eau et de faire des choix éclairés pour les années avenir est attendue. Etre animé d'un esprit de responsabilité avec la mise en place de mesures proactives à l'échelon local visant à préserver et récupérer cette eau si précieuse.

Dans le même esprit, nous demandons à la commune de consolider le plan pluriannuel de transition énergétique dont l'éclairage public à équiper de LED, nous réclamons également un acte fort et immédiat comme l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h30 du matin !

Aussi, nous nous regrettons le choix d'avoir sous-traité à la SODEXO la préparation des repas scolaires au lieu de s'appuyer sur Plan alimentaire territorial qui aurait permis de soutenir le développement de l'agriculture locale en circuits courts au bénéfice de tous.

Rambouillet se doit d'être une ville inventive, vos élus de « GENERATIONS RAMBOUILLET » sont prêts à prendre leur responsabilité pour garantir sa vitalité et son développement durable, pour autant il faudrait que nous soyons associés plus en amont sur les projets comme ceux de la révision du P.L.U., de la « Giroderie » ou sur celui de construction du nouvel hôpital.

Tel est l'esprit qui nous anime encore aujourd'hui. Il faut agir "ici et maintenant". Car c'est non seulement "ici et maintenant" que les problèmes se posent, mais c'est aussi "ici et maintenant" que les solutions doivent être mises en œuvre. Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations. En attendant nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous !

### Le groupe "GENERATIONS RAMBOUILLET"

- gilles.schmidt@rambouillet.fr
- helene.duplaix@rambouillet.fr
- marco.dossantos@rambouillet.fr

## Après des années de belles orientations l'urgence est de passer au concret !



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo  
de Beaulieu

Nous espérons que vous aurez passé de bonnes et heureuses vacances et que vous n'avez pas été concernés par les difficultés liées au changement climatique (sécheresse, incendies). Depuis plusieurs années la prise en compte des changements climatiques dans notre territoire nous préoccupe. Nous constatons que les membres de la majorité prononcent régulièrement, dans leur discours, dans leurs écrits le mot écologie. Mais nous constatons que dans leurs actes, ils méconnaissent les actions écologiques à mettre en œuvre pour limiter notre empreinte carbone et énergétique. Il suffit de regarder le Plan climat, air, énergie territorial (PCAET) présenté et voté au niveau du territoire. Les axes et budgets alloués ne sont pas à la hauteur des enjeux et des problèmes que nous vivons et que nous allons vivre encore plus fortement.

Nous observons des orientations mais pas d'actions concrètes vers : la sobriété carbone, l'engagement dans une démarche de transition énergétique ambitieuse pour expérimenter des solutions nouvelles afin de couvrir nos besoins par la production d'énergies renouvelables locales (solaire, géothermie, biomasse...), la réduction de l'éclairage public, la gestion des biodéchets, la végétalisation urbaine, surveiller la qualité de l'air des quartiers, le développement de l'autonomie, la préservation de la qualité de vie et de l'aide sociale dans un contexte de changement climatique.

Il faut aussi être plus ambitieux sur le schéma de déplacement dans le territoire afin de réduire la pollution, sur la protection des terres agricoles, sur l'amélioration de l'habitat afin que les nouveaux logements soient passifs (autosuffisants en énergie). Devons-nous détruire nos terres agricoles au profit de centres logistiques immenses comme prévu à Ablis ?

### Donc nous proposons de faire de la transition écologique un projet territorial concret.

En parlant du territoire, allons-nous avoir un scandale avec la piscine ? Actuellement la piscine des Fontaines fonctionne mal. Le personnel ne reste pas, l'organisation générale pose des problèmes, sans bassin extérieur les utilisateurs ne sont pas au rendez-vous, les activités prévues ne se développent pas, alors allons-nous connaître un gouffre financier ?

Nous ne dissociions pas la ville de Rambouillet de la communauté d'agglomération Rambouillet territoire car ce sont surtout les membres de la majorité rambolitaïne qui impriment leur volonté sur son développement.

A Rambouillet, nous sommes très attentifs à plusieurs sujets sur lesquels nous interpellons régulièrement la municipalité :

- L'avenir du cinéma ;
- Les projets structurants tels que le pôle gare, le centre culturel et sportif de
- la Louvière, l'action cœur de ville, le réaménagement de la place de l'Europe, de la place de la Libération, et dernier arrivé, la construction d'habitations à la Giroderie (250 logements sur 3 hectares) ;
- L'amélioration des services de santé et de notre centre hospitalier et à plus long terme sa reconstruction ;
- La sécurité des déplacements dans la ville ;
- Un véritable plan vélo ;
- La protection de nos terres agricoles ;
- Une végétalisation raisonnée et concertée de notre ville ;
- Le déplacement de l'aire sportive du quartier de Groussay suite au puits qui va être creusé à la place par l'agglomération ;
- Le projet de remplacer les terrains du tennis club de Rambouillet par des aires de stationnement ;
- La reconstruction de la maison de quartier du Bel-Air ;
- La réfection des rues (pas comme celle du Clos-Battant qui ignore les circulations douces) ;
- Le doublement de la route nationale 10 (avec son enfouissement comme à Trappes ?) et limitation de la vitesse pour

diminuer la pollution.

Il est important que vous sachiez que pour ces projets nous sommes, nous élus de l'opposition, bien moins informés que des présidents de secteurs / représentants de quartiers, nommés par la majorité.

Pour ne prendre que quelques exemples :

Pour le cinéma nous demandons de racheter rapidement les terrains que la ville avait vendus. Ensuite faire les démarches pour trouver une société cinématographique qui puisse porter un projet. Pourquoi ne pas inscrire ce projet dans le cadre de l'opération cœur de ville ? Avec comme motif d'intégration dans le projet « une vacance commerciale importante pour le territoire ». Cela nous permet d'obtenir les subventions pour faire cette réalisation.

Pour le pôle Gare nous sommes dans le jury pour faire le choix de la société qui va réaliser la réfection des abords de la gare. Il faut savoir que le commanditaire principal afin d'obtenir les subventions est l'organisme « Ile-de-France Mobilité ». Donc ils ont un droit de regard sur le projet. Résultat des projets pas fracassants, pas très novateurs, avec des difficultés de prise en compte de la réfection du souterrain de la gare vétuste et désagréable, qui donne une image désastreuse de notre ville.

Les circulations douces ne sont abordées que pour la place Prud'homme et côté Prairie mais pas du tout sur tous les axes qui entourent ces places. Nous sommes loin de permettre aux Rambolitains de pouvoir venir à la gare à vélo en toute sécurité ! Pourquoi ne pas repenser le projet dans sa globalité en intégrant tous les axes qui mènent à la gare et par la même occasion prévoir des axes sécurisés qui mènent aux écoles, collèges, lycées du centre-ville. Quand allons-nous intégrer dans la politique de la ville que nous pouvons faire des déplacements autrement qu'en véhicule motorisé ? Quand allons-nous enfin faire une étude réelle d'un centre-ville sans voiture ?

Pourquoi la majorité, gestionnaire de la ville envisage-t-elle de détruire les tennis du stade du vieux moulin qui sont en bon état avec une gestion sportive très dynamique, pour en faire des stationnements ? Pourquoi ne pas imaginer d'autres moyens que l'automobile pour accéder à ces terrains ?

Malgré les difficultés pour obtenir les informations, nous restons au service de nos concitoyens pour faire entendre la voix des comités locaux de défense (La Giroderie, l'Hôpital, etc.) et la prise en compte de l'écologie dans tous ces projets qui vont remodeler durablement notre cadre de vie.

Pétition contre un projet de 250 logements à la Giroderie (situé après la clinique vétérinaire en sortie Louvière). Elle a été lancée par des habitants du quartier qui soulèvent certains des véritables problèmes de notre ville : « Les écoles et crèches déjà surchargées comme les transports en commun (aux heures de pointe, les bus sont trop remplis pour prendre de nouveaux passagers), augmentation du désert médical, les embouteillages sont déjà intenses sur cette route, intensification du bétonnage au lieu de laisser des espaces naturels, biodiversité... contre le réchauffement climatique ». Ces habitants sont prêts à faire des propositions.

Vous pouvez nous contacter pour nous donner votre avis ou pour participer à affiner certains thèmes.

david.jutier@rambouillet.fr  
france.desmet@rambouillet.fr  
alain.poulet@rambouillet.fr  
melanie.sordon@rambouillet.fr  
jean-luc.bernard@rambouillet.fr  
marie-anne.polodebeaulieu@rambouillet.fr

# SAINT-LUBIN

RAMBOUILLET

16<sup>E</sup> COMICES AGRICOLES

SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022



+ D'INFORMATIONS : [WWW.RAMBOUILLET.FR](http://WWW.RAMBOUILLET.FR)

